de l'Empire du Brésil, mais c'est assez de la permission de l'Empereur pour pouvoir porter la décoration. Il y a de plus le trésorier auquel ceux qui viennent d'être décorés remettent la somme que bon leur semble pour former une caisse en faveur de ceux des membres qui viendraient à tomber dans l'infortune. Le Brevet doit être signé de la main de l'Empereur et contre signé par le Chancelier Croyant avoir ainsi satisfait à la demande que V.L. m'a faite par sa lettre d'hier je la prie d'agréer les assurances de ma haute considération. J'ai l'honneur d'être &. &. Paris ce 13 Mai 1826. Mr le Baron de Damas &. &. Le Bon de Pedrabrava. de Barros

Monsieur le Baron La Cour vient d'avoir plus un deuil et moi devant le porter à cause de la mort de S. M. I. F. Père de Mon Souverain, je vais vous prier de vouloir bien en demander la permission au Roi. Je saisis cette occasion pour vous renouveller les assurances de ma considération la plus distinguée. J'ai l'honneur d'être, Mr le Baron, Votre très humble & très obéissant serviteur Le Bon de Pedrabrava. Paris ce 13 Mai 1826. Monsieur le Baron de Lalive.

Madame la Vicomtesse. La Portion du présent de Leurs Altesses Impériales Brésiliennes à Leurs Altesses Royales les Enfants de France qui n'a pas accompagné celle que j'ai eu l'honneur de présenter, étant prête, je vais vous prier Mme la Vicomtesse de vouloir bien me marquer le jour que je pourrai la faire porter au chateau. Je saisis avec empressement cette circonstance pour vous prier d'agréer de nouveau mes respects et l'hommage de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être Mme la Vicomtesse &. & Mme la Vicomtesse de Gontaut Gouvernante des Enfants de France. Paris ce 1er mai 1826

Mme la Vicomtesse. J'ai eu l'honneur de vous annoncer le 1er de ce mois les objets qui forment le complément du présent de Leurs Altesses Royales les Enfants de France se trouvant chez moi, je désirais savoir le jour où je pourrai les faire transporter au chateau. N'ayant pas eu de réponse, je vous prie Mme la Vicomtesse de vouloir bien me permettre de vous réitérer la

même demande. Je vous prie en outre d'agréer l'assurance du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être &c. Mme la Vicomtesse de Gontaut. Paris ce 10 Mai 1826

Mr le Baron. J'ai eu l'honneur de recevoir la communication que Vre a eu la bonté de me faire par sa lettre du 6 à l'égard du Sieur Richard Nepteuro, Lieutenant au Service du Brésil. J'ignore entièrement l'objet du voyage de cet officier. Je remercie Vre de son obligeance et j'en tiendrai le parti convenable. Agréez Mr le Baron. &c. Paris ce 10 Juillet 1826. le Bon de Rorabacher.

S. Ex. Mr le Baron de Damas, Ministre des Affaires Etrangères.

Mr le Bon le Vicomte de Chabrol, Ministre des Affaires Etrangères me charge par sa Dépêche du 7 Avril dernier d'ordre de S. M. l'Empereur Mon Maître, d'exprimer à Vre la satisfaction que S. M. a eue à recevoir pendant son voyage à Bahia & retour à son Capital les services pleins de délicatesse & d'intérêt qu'en lui ont rendus les Officiers Français en Station à Rio Janeiro et en particulier Mr Gaultier, Commandant la frégate l'Astrée. S. M. ayant décoré le dit Commandant & ses officiers de l'Ordre de la Croix du Sud, le Ministre me charge d'obtenir de S. M. T. C. par l'entremise de Vre la permission pour que les dits officiers puissent accepter la dite Décoration. Sûr des sentiments d'amitié du Roi pour l'Empereur Mon Maître de même que de votre obligeance, j'espère, Mr le Baron, que Vre daignera porter l'exposition que je viens de lui faire, à la connaissance de S. M. Extrêmement satisfait d'être l'organe des sentiments de l'Empereur Mon Maître envers des Officiers Français, je saisis cette occasion pour renouveller à Vre les assurances de ma haute considération. J'ai l'honneur d'être, Mr le Bon de Vre très humble & très obéissant Serviteur le Bon de Rorabacher. Paris ce 10 Juillet 1826. S. Ex. Mr le Bon de Damas, Pair de France, Ministre Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères.

Le Baron de Rorabacher a l'honneur d'accuser la réception de la Note que Mr le Conseiller d'Etat Directeur général de la